

Droits d'usage, transport de marchandises Luxembourg

Eurovignette

Aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg, au Danemark et en Suède, les camions nationaux et étrangers d'un poids total égal ou supérieur à 12t sont sujets à une taxe pour l'utilisation des autoroutes et routes assimilées (routes "E"). Les certificats achetés dans l'un de ces pays sont valables dans chacun des autres pays. Les chauffeurs qui ne sont pas en possession d'un certificat valable seront sujets à une amende.

Les droits d'usage sont différenciés non seulement selon le nombre d'essieux mais également selon les normes d'émissions EURO (Euro 0, Euro I, Euro II et plus). Les nouveaux tarifs sont:

jusqu'à 3 essieux

	1 jour	1 semaine	1 mois	1 an
Euro 0	€ 8	€ 26	€ 96	€ 960
Euro I	€ 8	€ 23	€ 85	€ 850
Euro II et plus	€ 8	€ 20	€ 75	€ 750

4 essieux ou plus

	1 jour	1 semaine	1 mois	1 an
Euro 0	€ 8	€ 41	€ 155	€ 1550
Euro I	€ 8	€ 37	€ 140	€ 1400
Euro II et plus	€ 8	€ 33	€ 125	€ 1250

Sources: IRU, 2004
FEBETRA, avril 2001
DVZ, n°134, 9.11.00
ITD, juillet 2000